

# Des nouveautés majeures chez cet

*L'éditeur historique de logiciels patrimoniaux FVI Patrimoine et Entreprise a lancé un agrégateur de compte, en partenariat avec la société CGP Soft Corp, et débuté la migration de ses outils vers le Web. L'occasion de faire le point sur le développement de la société avec Anne-Fleur Malbos, son directeur commercial et marketing.*



Anne-Fleur Malbos, responsable du développement de FVI Patrimoine et Entreprise.

## **Investissement Conseils : Vous avez récemment lancé AGC Data. Pour quelles raisons ?**

**Anne-Fleur Malbos :** Tout à fait, il s'agissait de répondre à la demande de nos clients conseils en gestion de patrimoine qui souhaitent pouvoir disposer d'un outil d'agrégation des comptes et de gestion de cabinet, qui soit totalement interfacé avec nos logiciels, en particulier notre outil patrimonial *Systema*. Tous les éléments sont récupérés et exportés d'un logiciel vers l'autre et inversement : composition familiale, éléments d'actif et de passif, succession, recettes, dépenses...

Il ne s'agit pas d'un développement en interne, mais d'une distribution en marque blanche de l'outil *CGP Office* conçu par la société CGP Soft Corp que nous avons mis à nos couleurs. Dès lors, *AGC Data* reprend toutes les fonctionnalités développées dans *CGP Office* : agrégation des comptes, outils réglementaires, facturation, gestion de la relation client, prochainement la signature électronique, parmi d'autres exemples... L'assistance métier leur est également totalement déléguée.

Une passerelle est toujours en place avec *Prisme* de ManyMore, mais elle reste limitée car elle ne permet que la récupération des contrats et nécessite donc la ressaisie de certaines données.

“ **AGC Data reprend toutes les fonctionnalités développées dans CGP Office : agrégation des comptes, outils réglementaires, facturation, gestion de la relation client, et prochainement la signature électronique...** ”

## **Les utilisateurs de CGP Office doivent-ils être associés à CGP Soft Corp pour accéder à l'outil ?**

**AFM** Pas chez nous, cela ne correspondrait pas à notre politique commerciale. Chez FVI, le cabinet ne devra pas prendre de participation, comme cela se pratique chez CGP Soft Corp, il lui suffira de payer son abonnement mensuel. Celui-ci s'élève à 150 euros HT, puis 100 euros HT à partir du deuxième utilisateur.

## **Vous avez également décidé de faire migrer vos logiciels en version Internet ?**

**AFM** Tout à fait, pour nous, il s'agit d'un énorme chantier sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années. Ces outils sont commercialisés sous la marque *UpSys* depuis le site [www.upsyspatrimoine.fr](http://www.upsyspatrimoine.fr). L'objectif est de nous adapter aux utilisateurs intéressés par de nouveaux modes de consommation de ce type d'outil. Via Internet, le CGP, le courtier et plus généralement, tout profes-

sionnel exerçant le conseil patrimonial (experts-comptables, avocats, notaires...) pourra utiliser nos modules ponctuellement pour peu de dossiers ou pour un besoin spécifique. La location (avec ou sans engagement) est également proposée pour des missions récurrentes.

Quatre premiers modules sont d'ores et déjà disponibles :

- *Audit Patrimonial et Projections* ;
- *Successions* ;
- *Simulations Immobilières* ;
- et *Simulations Assurance-Vie*.

Ces outils sont basés sur les mêmes moteurs de calcul et les mêmes fonctionnalités que *Systema*, mais avec une utilisation plus intuitive et une ergonomie totalement revisitée.

# éditeur de logiciels patrimoniaux

Nous avons également développé un questionnaire interactif de connaissance client et de collecte des données. Ces informations sont exportables dans *UpSys*.

## Quels sont les prochains développements prévus sur *UpSys* ?

**AFM** D'autres outils vont être mis en ligne, *Objectif Rému*, notre nouveau logiciel élaboré en compagnie de Pierre-Yves Lagarde en octobre dernier, puis *Retraite et Prévoyance* et à plus long terme les logiciels *Transmission*, et *Immobilier d'Entreprise*. Notre objectif, d'ici deux ans, est de faire migrer l'ensemble de nos outils sur le Web, avec des passerelles entre nos logiciels qui fonctionnent actuellement en local, puis avec AGC Data.

## Quelles sont les conditions tarifaires ?

**AFM** La formule Liberty qui fonctionne par crédit est au prix de 100 euros HT pour cent crédits, avec une dégressivité progressive jusqu'à 720 euros HT pour mille crédits. Pour un seul dossier le coût est de :

- 20 crédits pour un dossier traité au sein du module *Audit patrimonial et Projections* ;
- 40 crédits pour un dossier *Successions* ;
- 40 crédits pour un dossier *Simulations immobilières* ;
- et 30 crédits pour un dossier *Simulations d'assurance-vie*.

La formule Premium, c'est-à-dire la location mensuelle d'un outil, est au prix de 23 euros HT pour *Audit patrimonial et Projections* ; 46 euros HT pour *Successions*, ainsi que pour *Simulations immobilières* et 35 euros HT pour *Simulations d'Assurance - Vie*.

Enfin en location annuelle (formule Premium Plus), les tarifs mensuels, logiquement plus attractifs, atteignent 20 euros HT pour *Audit Patrimonial et Projections* ; 40 euros HT pour *Successions* et *Simulations Immobilières*, et 30 euros HT pour *Simulations d'Assurance-Vie*.

## Combien d'utilisateurs ont actuellement accès à vos outils ?

**AFM** Aujourd'hui, nous comptabilisons environ un millier d'utilisateurs qui sont à 70 % des conseils en gestion de patrimoine indépendants. Un accord a notamment été conclu avec le groupe Serenalis qui distribue sous le nom *L'Essentiel* une gamme d'outils comprenant le bilan patrimonial, les successions, et les simulations en assurance-vie et en immobilier.

Depuis quelques années, nous nous développons assez fortement sur le marché des experts-comptables qui cherchent à diversifier leurs activités en développant leurs activités de conseils auprès du dirigeant.

Ces professionnels du chiffre apprécient nos outils totalement dédiés aux problématiques du chef d'entreprise : *Immobilier d'Entreprise*, *Transmission*, *IFC*. Pour cela, nous avons noué un partenariat avec le groupe Revue Fiduciaire qui distribue nos solutions en marque blanche, sous le nom *Patrim'Expert*.

Nous sommes, par ailleurs, très proches de l'univers des experts-comptables. Nous sommes partenaires du Club Expert Patrimoine où nous intervenons régulièrement.

Enfin, nous disposons également de quelques clients grands comptes, comme AG2R La Mondiale, pour les aspects de prévoyance, d'assurance-vie, mais aussi de transmission d'entreprise, Cyrus Conseil, ainsi que la gestion privée d'une banque de détail nationale.

“ Notre objectif d'ici deux ans est de faire migrer l'ensemble de nos outils sur le site d'*UpSys Patrimoine*, avec des passerelles entre nos logiciels qui fonctionnent actuellement en local, puis avec AGC Data. ”

## Plus de vingt-cinq années d'expertise

Basée à Montpellier, la société FVI Patrimoine et Entreprise (ex-Force de Vente Informatique) a été créée en 1991 par Chantal Malbos et Martial Asnar qui ont ensuite été rejoints par Bernard Malbos, aujourd'hui décédé. FVI Patrimoine et Entreprise a tout d'abord développé l'outil de gestion de patrimoine *Systema*, puis a construit sa valeur ajoutée sur les solutions autour du conseil de l'entreprise et de son dirigeant : *IFC*, *Le Dirigeant* et *L'Entreprise*, *Immobilier d'Entreprise*, *Transmission* et plus récemment *Objectif Rému*.

La société se compose aujourd'hui de huit personnes et compte rester indépendante. Pour le développement de ses logiciels, elle s'appuie ponctuellement sur des experts, comme Serge Anouchian, Jacques Duhem, Pascal Julien Saint-Amand, Pierre-Yves Lagarde...

■ Propos recueillis par Benoît Descamps